

Monsieur le Préfet Etienne GUYOT
Préfecture de la Haute-Garonne

1, Place Saint-Etienne
31038 TOULOUSE Cedex 9

N/Réf.: SD/MO/JC

Saint-Lys, le 10 octobre 202

Monsieur le Préfet,

Je reviens vers vous à la suite de notre rencontre du 23 mars 2022 dans le cadre du suivi du projet de création d'un Centre de Préparation au Retour (CPAR) à Saint-Lys.

Lors de cette entrevue, nous avions relevé plusieurs points pour lesquels nous nous étions entendus sur la nécessité d'un travail concerté entre les acteurs concernés par ce dossier.

Nous avions étudié et convenu à cette occasion de l'opportunité de réduire le nombre de personnes accueillies à 80 personnes dans 20 logements, dans une logique de mixité résidentielle et sociale telle que présentée dans la motion votée par le Conseil municipal du 11 octobre 2021.

Conformément à votre proposition, nous vous avions également transmis un certain nombre d'inquiétudes et de questions techniques que les Saint-Lysiennes et les Saint-Lysiens nous posent quant à l'installation de ce centre. Il avait alors été convenu qu'une réunion publique d'information à la population Saint-Lysienne serait organisée dans les meilleures délais, dans le cadre d'un plan de communication préalable à l'ouverture de cet établissement, plan que nous n'avons jamais reçu.

Je vous prie de recevoir en annexe du présent courrier la copie de la correspondance que je vous avais adressée le 8 avril dernier, pour votre parfaite information.

Je porte à votre connaissance les multiples rencontres avec la sous-préfecture, des 20 mai, 8 et 19 septembre 2022, qui n'ont pas été suivies d'effet. A ce jour, nous ne disposons pas de compte-rendu de ces échanges, ni d'écrit venant préciser un certain nombre d'éléments demandés, tels que le nombre de personnes accueillies, la connaissance du cahier des charges, le délai de réalisation des travaux ainsi que la date d'ouverture de ce centre. Vous savez tout comme moi que toute information transmise sur ce type de projet nécessite un engagement avant d'être partagée.



En tant que Maire en responsabilité, je regrette cette absence de travail collaboratif. La municipalité s'est positionnée dès le départ dans une démarche claire d'ouverture et de dialogue malgré le fait qu'elle n'a pas été avisée de ce projet avant de le découvrir fortuitement en juin 2021. Nous ne nous sommes effectivement jamais opposés à l'accueil de ce public à Saint-Lys. Nous avons ainsi toujours valorisé l'entente et la négociation pour travailler à une solution acceptable, une solution qui favorise la cohésion sociale et territoriale.

En l'absence de programmation d'une rencontre avec les habitants, la municipalité a provoqué un temps d'échange constructif et serein, le 30 septembre dernier, où 150 citoyens ont apprécié de trouver un interlocuteur prêt à les entendre. Force est de constater que cette mobilisation fut utile, puisque la souspréfecture nous a informé le 3 octobre de l'organisation d'une réunion publique pour le 17 octobre prochain.

Dans le cadre de la programmation de cette réunion où seront abordés les points suscités, et au regard des informations apportées aux groupes d'opposition par la sous-préfecture, je sollicite de votre bienséance une prise de contact rapide pour échanger sur cette affaire éminemment politique.

Je reste à votre convenance pour envisager un temps d'échange préalable à la réunion publique, qui pourrait prendre la forme d'un entretien téléphonique ou d'une rencontre, dans les meilleurs délais.

Vous remerciant par avance de votre sollicitude et vous souhaitant parfaite réception de la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de ma très haute considération.

Le Maire

SAIN Serge DEUILHÉ